

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

SESSION 2010

ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE-DROIT

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

Sujet N°4

À partir des documents fournis en annexe, vous traiterez les questions qui suivent.

1. Relevez, sur le graphique, les volumes échangés et le prix moyen en février 2006 et en février 2007.
2. Expliquez la finalité et le fonctionnement du marché des droits à polluer.
3. Comment est régulée cette externalité négative ? Pensez-vous que cette régulation soit efficace ?
4. Le patronat s'interroge sur l'impact en terme de compétitivité des dispositifs imaginés en Europe face à des régions du monde moins préoccupées par le réchauffement de la planète.
Quelles seraient les mesures à mettre en place pour concilier respect de l'environnement et concurrence au niveau international ?

ANNEXES

Document 1 - Environnement : premiers bilans des droits à polluer (mercredi 17 mai 2006)

Selon les chiffres publiés le 15 mai 2006 par la Commission européenne pour 21 pays, dont la France, quelques 9 400 sites industriels grands consommateurs d'énergie de l'Europe ont rejeté, en 2005, 1 785 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) sur les 1 829 autorisées. L'Europe des 25 a donc émis 44 millions de tonnes de CO₂ de moins que prévu par le protocole de Kyoto pour 2005.

Pour réduire les émissions de CO₂ de l'Union européenne, une directive du 13 octobre 2003 a confié à chaque État le soin de fixer lui-même les quantités de CO₂ que les sites industriels sont en droit d'émettre. En France, le plan national d'affectation des quotas alloue, pour 2005-2007, un montant de quotas à 1 126 établissements. Nécessaire pour assurer le fonctionnement du marché européen des permis à polluer, la France est dotée, depuis le 18 mai 2005, d'un registre national de quotas d'émission de gaz à effet de serre. L'objet de ce registre, accessible par Internet, est de comptabiliser les quotas délivrés et d'enregistrer les transactions de quotas entre entreprises.

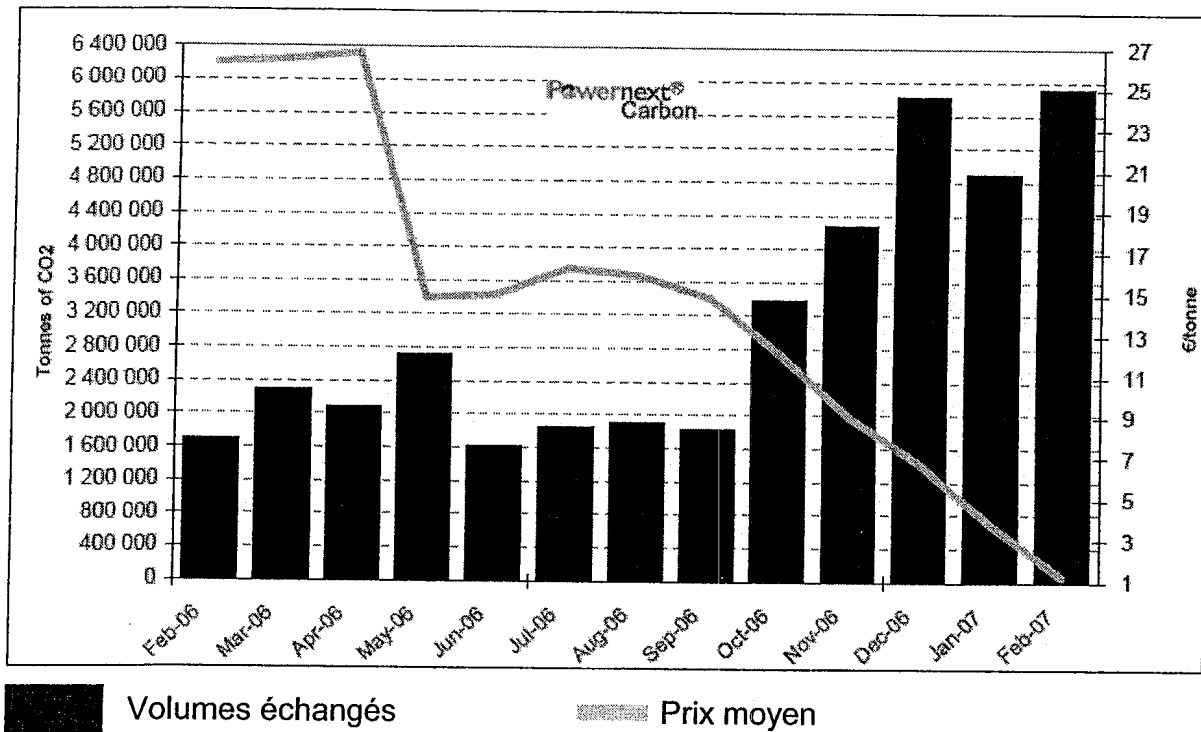
Comment fonctionne le marché de CO₂ ?

Les entreprises qui émettent moins de CO₂ que ce que leur quota leur permet (par exemple parce qu'elles ont investi dans des équipements plus performants sur le plan énergétique) peuvent vendre leur surplus à une autre entreprise qui aurait des émissions de CO₂ plus importantes que son quota initialement alloué. Le marché de permis à polluer vise ainsi à promouvoir la diffusion des technologies propres et à maîtriser le niveau global d'émissions, à l'échelle européenne.

Source : <http://www.vie-publique.fr>

Document 2 - Marché du CO2

Statistiques mensuelles : Prix moyen et volumes échangés



Source : <http://www.powernext.fr>